



SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE

# ATTAC-LIÈGE

Trimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège (asbl) • n° 89 • mai-juin 2017

Association pour la **T**axation des **T**ransactions financières et pour l'**A**ction **C**itoyenne

Belgique -Belgie  
P.P.  
40-49 LIÈGE X  
P 204082



Les terroristes amateurs font exploser des voitures.

Les professionnels font grimper les chiffres du chômage,

Charb, Maurice et Patapon, Ni dieu ni maître! p. 24



Illustrations de Philippe Moins# Dessin extrait du catalogue de l'exposition : « Noirs dessins du communisme »



## Nos rendez-vous

Mercredi 10 mai, notre assemblée statutaire:

«Où allons-nous ? comment ? »

Mercredi 21 juin : souper et rencontre avec Maud Bailly,

notre cyclo-cigale



## Attac-Liège

Centre liégeois du Beau-Mur,  
Rue du Beau Mur, 48  
4030 Liège  
Tél : 04 349 19 02  
info@liege.attac.be  
[www.local.attac.org/liege](http://www.local.attac.org/liege)

## Cotisations

→ 7,5 euros pour les étudiants, chômeurs, temps partiels, retraités (ou 1,25 euros/deux mois\*)

→ 15 euros pour les actifs (ou 1,25 euros par mois\*)

→ 30 euros pour les associations (ou 2,5 euros par mois\*)

\* si vous optez pour l'ordre permanent

Compte bancaire

BE70 0013 3246 2425

## SOMMAIRE

Édito	p.2
Ré-enchanter nos actions	p.4
Pacte d'excellence	p.5
Public-privé	p.7
Sécu et évasion	p.10
Tax Justice Day	p.11
Agenda	p.12

## ÉDITO

**L**es jours allongent, nous retrouvons l'énergie du printemps, bref nous nous sentons d'Attac et souhaitons partager ce sentiment avec nos lecteurs. Les défis sont immenses, mais les initiatives de changements et les occasions de coordination ou de manifestation en commun se multiplient. Reste à améliorer l'écoute, l'échange et la structuration de lieux d'arbitrage et de décision qui défendent réellement l'intérêt général et non une somme d'intérêts privés. Notre volonté à Attac est justement de renforcer l'échange citoyen, la construction et l'appropriation de savoirs tout en dénonçant les fausses informations, les arbres médiatiques qui cachent la forêt réelle, la géopolitique du chaos, la régression sociale présentée comme « innovante » ; aussi de secouer le silence des pantoufles, de réveiller notre force d'indignation et de remise en question, enfin notre force de résistance et d'action.

La résistance à Trump s'organise. Surgie de tous les coins des USA, elle est parvenue à sauvegarder la protection santé de l'Obamacare ; et si les citoyens se mobilisent ils peuvent dissuader des groupes comme Vinci ou Lafarge de participer à la construction d'un aéroport à ND des Landes ou autre monstruosité, comme le mur de séparation avec le Mexique. Nous restons attentifs, des pétitions circulent. En Autriche et aux Pays-Bas, les électeurs ont bloqué, tout au moins jusqu'aux prochaines élections, la montée de l'extrême droite. En France après le premier tour, les électeurs se trouvent à choisir entre la peste brune et un choléra qui se fait passer pour une colique, l'hypocrisie faite

homme chez Macron, incarnation de la finance européiste...

### Fiscalité

L'idée de mettre fin aux paradis fiscaux, qui était sur toutes les lèvres en 2008-9, fait un retour discret. Le parlement belge avec sa commission d'enquête s'est saisi de la problématique et on peut espérer qu'il débouchera sur des propositions. Selon le rapport baptisé « banques en exil » et publié par Oxfam et Fairfin, les 20 plus grandes banques européennes enregistrent un quart de leur bénéfices dans des Paradis fiscaux, soit un total de 25 milliards d'€ pour l'année 2015.

En France, ATTAC avec diverses autres organisations et notamment les Amis de la terre, agit de concert comme « faucheurs de chaises » ! . Ce type d'action permet de dénoncer les banques, comme BNP Paribas, coupables d'évasion fiscale et de crime climatique, de montrer les liens structurels, la cohérence capitaliste entre ces deux types de crime, et la nécessaire coordination entre des associations qui luttent contre le réchauffement climatique et celles qui dénoncent la fraude fiscale. Aussi nous nous mobilisons ensemble contre l'évasion fiscale, et participerons au Tax Justice Day qui sera organisé en Belgique le 8 juin prochain par le RJF – FAN (Réseau pour la Justice Fiscale – Financieele Actie Network).

### Éducation

Et tout ceci au profit des citoyens et de l'éducation, aussi permanente. Le dernier numéro de *Salut et fraternité* est consacré à « L'apprentissage en mutation ». La progression fulgurante des nouvelles technologies de l'information modifie les savoirs et leur mode de transmission ; elle modifie aussi la place de

.../...



.../... l'individu dans le collectif et la place de l'éducation et de l'apprentissage dans la société. Tous les citoyens sont d'accord avec le constat... Par conséquent, nous ne donnerions pas la parole à la Ministre de l'éducation si le pacte d'excellence n'était qu'un « écran de fumée » comme l'écrit Michel Verbiest.

#### **Public/privé**

Autre idée centrale dans ce numéro, d'actualité encore et toujours : la relation contradictoire entre public et privé : deux concepts clés. Ce résumé éclairant d'une analyse fouillée d'Engelbert Renier, montre comment le nouvel ordre économique mondial assujettit les pouvoirs publics aux intérêts privés. L'affaire Publifin Nethys est un exemple grave des dérives de la

privatisation et de la confusion dans laquelle les députés de tous les partis au pouvoir se sont laissés enfermer. Attac attend de la Commission d'enquête parlementaire qu'elle débouche sur des recommandations qui permettent de sauvegarder l'intérêt public et collectif !

#### **Géopolitique**

Dans notre cycle «géopolitique du chaos», la conférence de Bernard Duterme est reportée à la rentrée d'automne mais nous confirmons la rencontre avec Maud Bailly et la projection de son film mobilisateur *La revanche d'une cyclocigale* le mercredi 21 juin à l'Éspace Belvaux. Inscrivez-vous pour le souper !

#### **Université d'été**

Fin août (du 21 au 27) aura lieu l'université d'été des mouve-

ments sociaux, à l'initiative du réseau des ATTAC Europe. Nous y participons comme tous les trois ans. Prenez contact, nous pourrions sans doute organiser un déplacement collectif. (Voir <https://www.esu2017.org> pour en savoir plus sur l'évènement.)

#### **Ré-enchantons**

Partageons aussi la réflexion de fond initiée par notre université d'octobre dernier, qui se voulait une première graine semée avant l'hiver pour qu'elle puisse germer au chaud en chacun de nous : Comment ré-enchanter nos actions ? Attac Liège veut trouver comment rafraîchir ses thèmes, ses actions et ses moyens pour concrétiser ses rêves. (Voir proposition de nouveau cycle en quatre temps). En retournant aux racines de l'éducation populaire, on peut ré-explore le débat mouvant, l'arpentage de livres, le chant détourné, le bâton de parole... Aussi pour faire le point, nous vous invitons à venir en débattre lors de notre **Assemblée générale du 10 mai prochain** ; et si cela vous dit, venez chanter un des quatre chants détournés de notre université d'octobre (voir <https://www.youtube.com/watch?v=iXiFwHWIHs4>). En attendant vous pouvez aussi passer sur notre stand le 1<sup>er</sup> mai, place St Paul.

## **Travailler moins pour vivre mieux et travailler tous :**

**[www.travaillermoinsvivre mieux.be](http://www.travaillermoinsvivre mieux.be)**

Le chômage et les burn-out explosent. Entre celles et ceux qui travaillent trop et d'autres qui cherchent un travail, les signataires de cet appel issu du monde académique, associatif et syndical sont convaincus qu'une meilleure répartition du temps de travail est possible. Elle est porteuse d'un tout autre projet de société, d'une émancipation laissant place à plus de temps pour soi et les autres pour se mobiliser, pour s'épanouir...



## *Une énergie positive, facteur d'enthousiasme sur laquelle s'appuyer pour construire*

**D**es constats pessimistes, nous pouvons en faire tous les jours, à tous les niveaux de notre société ou presque. Tous, nous avons pourtant aussi une soif intense d'entendre de bonnes nouvelles, d'avoir une vision porteuse d'enthousiasme et d'espoir, bref, de construire. C'est pourquoi Attac-Liège explore progressivement une approche collective pour ré-enchanter la vie.

« Ré-enchanter la vie : la fin et les moyens », l'Université d'automne d'Attac Wallonie-Bruxelles au titre ambitieux, se voulait une première graine, semée avant l'hiver pour qu'elle puisse germer au chaud en chacun de nous. En ouverture, Bernard Friot disait ne pas beaucoup aimer le terme « utopie », préférant partir de ce qui existe. Il s'appuie en effet sur un outil qui fonctionne depuis soixante ans et plus et qu'il définit comme « le plus subversif au capitalisme » : la sécurité sociale. À partir des cotisations sociales, il élargit la « sécu » à des caisses d'investissement et au salaire à vie.

Chaque participant à l'université pouvait partager en quelques mots son utopie ainsi que l'événement qui l'avait le plus porté ces dernières années. Une synthèse en fut présentée le dimanche midi. Elle montrait déjà une direction nette vers l'axe Oïkos (économie, écologie).<sup>1</sup>

### **Les moyens pour - concrétiser nos rêves**

Nous voulons rafraîchir notre engagement et notre vision, uti-

liser des outils pratiques d'intelligence collective et construire ensemble notre savoir, en lien avec nos expériences. Car nous sommes tous experts de notre vie. Des moyens existent et sont disponibles pour qui souhaite en faire usage. Nous sommes remontés vers nos racines, les outils issus de l'éducation populaire, des mouvements ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle et investis par la Résistance dans les années quarante.<sup>2</sup>

L'arpentage de livre est un de ceux-là. Très performant, c'est un moyen d'appropriation du savoir à partir de nos expériences de vie, de notre expertise individuelle. Il s'agit de partager nos visions sur ce que nous lisons et de co-construire notre savoir... même en trois heures !<sup>3</sup> Si l'arpentage de livre vous tente, nos prochaines séances seront les 23 mai et 14 juin 2017 (voir l'agenda).

Dès septembre nous proposons aussi de nouveaux ateliers, sous la forme de cycles en quatre temps.

### **Un premier cycle en quatre temps autour du «Pacte d'ex- cellence» scolaire**

**Mercredi 6 septembre.** Aux sources de la construction collective de savoir, il y a l'exploration de nos utopies, de nos conceptions, de nos imaginaires. Pour cette première soirée, nous utiliserons des jeux d'écriture ainsi qu'un moment en débat-mouvant, pour ouvrir nos imaginaires et en faire émerger nos mots.

**Mercredi 13.** Au menu de cette seconde étape, nous aurons le

partage de nos expériences et la structuration collective de ces expériences. Pour permettre ce partage et cette structuration, nous partirons de l'arpentage des 350 pages du document actualisé du « Pacte d'excellence ». Nul besoin pour cela d'avoir lu le texte au préalable !

**Mercredi 20** Nous ferons cette fois appel à des personnes ressources qui présenteront leurs positions et leurs grilles de lecture. Nourris d'une structuration collective de nos vécus, nous pourrons exercer notre vigilance critique et nous forger davantage d'arguments en lien avec notre expérience.

**Mardi 26** Pour clore ce cycle joyeusement et constructivement, nous reviendrons sur nos questionnements, nos découvertes et nous créerons une trace de notre cheminement au fil des séances. Cette trace pourra prendre la forme d'une ébauche d'article pour la revue, d'un collage, ou encore de la préparation d'une action en rue, d'une animation,... Peut-être même débouchera-t-elle sur un nouveau cycle !

En tant qu'animateur socio-artistique, artiste et formateur pour adultes, ce qui me plaît dans l'animation c'est de construire ensemble, de partir de la richesse de chacun et de partager nos expériences. Chacun est expert de sa propre vie. À partir de là, ma tâche consiste à accompagner la dynamique du groupe pour en faire émerger un savoir collectif.

1. lien vers le texte de synthèse : <http://local.attac.org/liege/>

2. Voir notamment les « outils et méthodes », présentés sur le site : <http://www.scoplepave.org/> . L'arpentage est une façon de s'approprier un livre ensemble.

3. C'est ainsi, par exemple, que le groupe verviétois d'ACiDe (l'audit citoyen de la dette) se plonge régulièrement dans des documents techniques (budgets, tableaux des emprunts, appel de marché public,...), en tire sa propre structure et fait une analyse collective.

# ET SI LE PACTE D'EXCELLENCE N'ÉTAIT QU'UN ÉCRAN DE FUMÉE ?

Michel Verbiest

## **Des constats incontestables et des objectifs généreux**

Le pacte d'excellence se fonde sur un constat énoncé de longue date : notre système scolaire doit être réformé en profondeur. Ce système est, à la fois, peu efficace, trop sélectif et socialement injuste. Peu efficace au regard des résultats médiocres de nos élèves lors des tests internationaux. Mais aussi aux dires des professeurs de l'enseignement supérieur confrontés aux lacunes graves de beaucoup d'étudiants à la sortie du secondaire. Système extrêmement sélectif quand on considère le nombre anormalement élevé de redoublements et de décrochages scolaires. Système socialement injuste qui pénalise majoritairement les enfants des classes défavorisées, jouant ainsi un rôle de reproducteur social, mais certainement pas d'ascenseur social.

Pour sortir de ce marasme scolaire, le pacte propose des objectifs généreux et, prioritairement :

- promouvoir la réussite scolaire en ayant un haut niveau d'exigence ;
- combattre toute forme de déterminisme social et d'exclusion ;
- assurer à chaque jeune une orientation optimale pour le choix de sa formation ;
- revaloriser, sous différents aspects, le métier d'enseignant.

Qui s'opposerait à de si louables intentions ?

## **Un arsenal de mesures sans lien véritable avec les constats et les objectifs énoncés**

Il semblerait logique, sur base des constats et des objectifs énoncés, que trois questions viennent immédiatement à l'esprit.

- Ce que nous apprenons aux

élèves est-il pertinent et tient-il compte du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui ?

- Nos méthodes d'enseignement sont-elles encore appropriées ?

- Que devrions-nous changer et comment ?

Eh bien, ces questions ne sont pratiquement pas abordées dans le pacte. On observera que beaucoup de mesures envisagées, derrière une apparence pédagogique, visent des économies :

- réduire le redoublement et le décrochage, pédagogique-ment très contestables mais aussi très onéreux ;
- supprimer des classes du technique et du professionnel, réclamant plus de moyens d'encadrement et de frais de fonctionnement ;
- favoriser l'intégration d'élèves de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement ordinaire qui coûte beaucoup moins cher.

D'ailleurs, les auteurs du pacte le disent clairement eux-mêmes : on doit faire des économies et elles devraient être réinjectées dans l'enseignement pour atteindre les objectifs pédagogiques fixés. Nous verrons plus loin que ce n'est pas si sûr.

Bref, les auteurs du pacte se sont lancés dans un train de mesures organisationnelles et institutionnelles extrêmement coûteuses dont on peut souvent se demander en quoi elles vont aider les élèves à mieux réussir.

## **Et si les mesures annoncées dans le pacte étaient avant tout dictées par des impératifs budgétaires ?**

La Communauté française est financièrement très faible. Elle

ne peut pas lever d'impôts ni, en principe, contracter d'emprunt. Elle « bénéficie » d'une dotation du Fédéral. Manifestement, cette dotation est insuffisante. Appeler à la rescousse les Régions wallonne et bruxelloise est plus qu'aléatoire. N'oublions pas qu'à terme assez rapproché, les Régions vont hériter de nouvelles compétences transférées du Fédéral. La Communauté française a déjà dû procéder à deux reprises à la vente de son patrimoine immobilier pour payer les enseignants (de tous les réseaux). Elle est donc contrainte, pour tenter d'éviter la catastrophe, de recourir à trois expédients : à certaines formes de privatisation, à un contrôle managérial et à la rationalisation

## **Une tendance évidente à la privatisation**

Tout au long du pacte d'excellence, on retrouve un lexique managérial, empreinte évidente de Mc KINSEY. N'en citons que deux exemples :

- Les chefs d'établissement seront tenus de diriger leur école en référence à un contrat d'objectifs. Cela ressemble étrangement aux contrats de gestion utilisés dans les entreprises semi-privatisées comme Bpost, Proximus ou la SNCB. Or, le système scolaire est tout à fait étranger à ce mode de management, pour parler le langage de Mc KINSEY.

- Le pacte suggère aux chefs d'établissement de sous-traiter éventuellement la tenue des dossiers administratifs en les confiant à des entreprises privées. C'est tout simplement délirant.

Et puis, voilà que nous atteignons les sommets. Nous apprenons que le Gouvernement de

## ET SI LE PACTE D'EXCELLENCE N'ÉTAIT QU'UN ÉCRAN DE FUMÉE ?

la Communauté française a décidé de créer une cellule spéciale opérationnelle du pacte (coût : 1.229.000 euros par an). La mission de cette cellule : rédiger les plans d'action et piloter leur mise en œuvre. Il est composé de membres recrutés sur base contractuelle, dont 13 ou 14 experts en matières juridiques, financières, informatiques + administrateurs et un seul « expert en politiques de l'éducation »...

*Tout cela aidera-t-il les élèves à mieux réussir ?*

**Un contrôle managérial : tout le monde surveille tout le monde et vice-versa.**

Le modèle de gestion scolaire par contrats d'objectifs repose sur la notion de pilotage (ou contrôle permanent) de l'enseignement et de ses acteurs. Jusqu'ici, les inspecteurs vérifiaient le bon déroulement des apprentissages et le respect du niveau des études. Mais tout cela va changer. Afin d'exercer un contrôle à puissance exponentielle, au Service général d'Inspection seront ajoutés des Directeurs de zone et des Délégués aux contrats d'objectifs. Détail croustillant : cette armée mexicaine chargée du contrôle tous azimuts est créée au moment où le pacte prétend accor-

der une plus grande autonomie aux chefs d'établissement. Comprenez qui pourra.

Moins amusant : cette pléthore d'agents contrôleurs réclame des moyens qui ne pourront pas servir au renforcement pourtant indispensable de l'accompagnement des élèves en classe (s'il est bien vrai que l'on veut promouvoir la réussite scolaire). Et, franchement inquiétant, on ne parle plus de vérifier le niveau des études.

*Tout cela aidera-t-il les élèves à mieux réussir ?*

**La rationalisation des réseaux**

La volonté de réaliser des économies passe également par une rationalisation des réseaux. Il faut reconnaître que la coexistence de plusieurs réseaux concurrentiels quasiment organisés dans une espèce de marché scolaire coûte très cher à la société. Il serait logique qu'un seul réseau soit organisé. Un réseau public et laïc (donc accueillant tous les élèves dans le respect des convictions personnelles).

Assez curieusement, cette solution qui devrait tomber sous le sens s'écroule subitement sur un mur infranchissable : on peut, et même on doit, rationaliser l'enseignement officiel mais on ne peut pas toucher à l'enseigne-

ment confessionnel. C'est Michel Etienne, directeur général de l'enseignement catholique qui l'a dit et Joëlle Milquet, quand elle était encore ministre, ne l'a pas contredit. Donc, Marie-Martine Schyns non plus.

*Tout cela aidera-t-il les élèves à mieux réussir ?*

**En conclusion**

Bien des points pourraient encore être abordés. Et notamment le fait que la prétendue consultation de toutes les parties concernées n'a été qu'un pitoyable simulacre.

On aura compris que, dans sa version actuelle, le pacte ne pouvait faire l'objet d'une large approbation. Des objectifs généraux certes (du moins déclarés mais sont-ils vrais? c'est moins certain), des mesures sans lien logique avec ces objectifs quand elles ne sont pas contradictoires, des propositions peu concrètes (sauf quand il s'agit de trouver de l'argent), parfois même surréalistes, tout cela n'augurait pas d'un accueil chaleureux. Ce qui n'empêche que notre système scolaire doit être revu en profondeur. En l'état, le pacte ne fait que retarder cette réforme tant attendue et de plus en plus urgente.

### **Le savoir c'est le pouvoir.**

*Le tronc commun jusqu'à 15 ans c'est le savoir pour tous.*

Par Pierre Waaub conseiller technique sur le pacte pour la FGTB enseignement

*Le tronc commun, ça change tout. Ce qu'il y a d'intéressant dès qu'on pose le principe du tronc commun jusqu'à 15 ans, c'est qu'on doit se poser autrement la question des savoirs et compétences à acquérir. Il s'agit de conduire TOUS les élèves, ensemble, depuis la maternelle jusqu'au moment d'un choix d'orientation reporté à 15 ans, à acquérir un bagage de savoirs et compétences exigeants, certes, mais commun. Cela met les spécialistes des disciplines devant un défi qu'ils connaissent mal : construire un parcours pour tous dont les contenus ne se justifient que s'ils sont utiles pour tous et peuvent apparaître comme tels aux yeux de tous. IL ne s'agit plus d'avancer en séparant, ce qui autorisait à définir un minimum pour ceux qui lâchent (souvent les enfants des pauvres) et un maximum pour les autres.*

*N.B. : Il s'agit ici du résumé présenté par Christine Pagnouille d'un article fouillé comportant une vingtaine de pages et une bibliographie en bonne et due forme. Cet article est consultable sur notre site.*

**L**e public et le privé sont les deux ingrédients essentiels, originaires même, de la vie en société. Leur interaction organise le pouvoir politique, détermine son domaine propre, délimite l'espace dans lequel il s'accomplit, fixe la place qu'il occupe au sein de chaque société. Problème inlassablement remis sur le tapis suivant les variations du rapport des forces politiques.

Or le public et le privé développent aujourd'hui une relation déséquilibrée, qui va jusqu'à privatiser maints services régaliens, entraînant par là l'inexorable déclin de la souveraineté étatique et du régime démocratique. Nombreux sont en effet les pays du monde qui, depuis bientôt quarante ans, privatisent à tout va dans le cadre d'une mondialisation libérale tendant à placer nos décideurs gouvernementaux sous la coupe des intérêts privés.

## **Un nouvel ordre libéral international**

En une quinzaine d'années (disons entre 1973 et 1989), le monde a basculé dans un capitalisme inspiré par Friedrich Hayek et Milton Friedman et soutenu par un nouvel ordre libéral international.

Ce nouvel ordre, largement chapeauté par les États-Unis d'Amérique, s'appuie sur des organismes supranationaux tels le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque mondiale (BM), l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), l'Organisation de Coopération et de Dé-

veloppement économiques (OCDE), les agences de notation, l'Union européenne (UE), véritable chef-d'œuvre de technocratie, etc. L'enjeu est bien d'assurer l'hégémonie des puissances d'argent privé sur les États et les pouvoirs publics en faisant passer le patrimoine public et social des États sous contrôle privé. Cette politique livre peu à peu les entreprises publiques, services publics et services sociaux à la logique des dérégulations, des libéralisations et des privatisations.

## **Modes d'assujettissement aux intérêts privés**

La dette. Comme l'écrit Lazzarato (sociologue et philosophe français), « la dette, dans le système capitaliste, n'est pas d'abord une affaire comptable, mais un rapport politique d'assujettissement et d'asservissement. Elle devient infinie, inexpiable, impayable, et sert à discipliner les populations, à imposer des réformes structurelles, à justifier des tours de vis autoritaires, voire à suspendre la démocratie au profit de « gouvernements techniques » subordonnés aux intérêts du capital ». Notons que l'usure, longtemps condamnée comme pratique criminelle, est désormais légalisée (mais pas dans la culture musulmane).

L'impérialisme de la concurrence, ceci en grande partie via des accords de libre-échange qui suppriment les « entraves au commerce », donc nivellent par le bas normes sociales et environnementales et règles de qualité, et autorisent les entreprises à contester directement des politiques nationales en assignant les États devant des tribunaux privés.

Le pouvoir exorbitant des agences de notation. Ces bureaux privés sont le principal outil des

intérêts privés ; ils n'hésitent pas à déclasser les États et, par conséquent, à décourager les banques de leur faire crédit. Elles soutiennent sans vergogne les politiques de libéralisation économique, de dérégulation des marchés et de privatisation des services publics. Ainsi exercent-elles sur les États et les collectivités locales un véritable pouvoir normatif de portée politique : pouvoir qui, au nom de la « bonne gouvernance », engage nos dirigeants à sacrifier le bien-être des populations et dès lors à susciter d'innombrables drames et conflits sociaux.

La prééminence de la diplomatie et donc de négociations secrètes dont les parlements n'ont plus qu'à ratifier les résultats.

La légitimation du lobbying économique et financier. Alors que le lobbying est légitimé par l'Union européenne, rappelons-nous la définition qu'en donnait le Grand Larousse encyclopédique des années 1960 : « Groupe d'hommes qu'unissent des intérêts, parfois peu avouables, et qui s'efforcent de faire prévaloir une politique avantageuse par leurs intrigues dans les couloirs du Parlement, dans les milieux influents, dans la presse, etc. ». Par leurs intrigues certes, mais aussi par leurs mensonges et, s'il le faut, par des pots-de-vin.

## **Résultats de l'offensive des néo- et ultralibéraux**

- Des privatisations massives. Elles se sont soldées par le plus grand transfert de patrimoine public au privé de tous les temps.
- L'enfermement de l'autorité publique dans l'économie de marché. Comme le disait Hans Tietmeyer en 1996 au Forum économique mondial de Davos, « c'est le marché fi-



.../...

nancier qui décide, il faut s'en faire une raison ».

Se voyant interdire d'emprunter directement à leur Banque centrale nationale ainsi qu'à la BCE, les États membres de l'Union européenne sont tenus de passer par les marchés financiers.

c. La mise sous tutelle supranationale des États et pouvoirs publics

En vertu des «programmes d'ajustement structurel», le FMI et la Banque mondiale gèrent entièrement chaque pays emprunteur. Pour recevoir son prêt, chacun des pays emprunteurs doit soumettre ses projets de budget annuel à l'approbation de ses créanciers. L'Union européenne fait de même avec ses États membres. Depuis le « Pacte budgétaire » ou « Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance » (TSCG), signé le 2 mars 2012, elle met ses États membres sous tutelle en les obligeant à fournir à la Commission européenne une copie de leurs projets de budget annuel pour vérification et visa. Car le budget de chaque État doit être avant tout l'expression, non plus de la volonté démocratique des peuples, mais de la volonté oligarchique des eurocrates.

Il résulte de ces constats que l'État souverain, démocratique et social, progressivement dessaisi de ses attributs, tend à se transformer en coquille vide.

### **Une grille de lecture et enjeux**

Afin de bien comprendre ce qui se passe, reprenons nos deux concepts. Si public et privé sont immanents aux sociétés humaines, la distinction entre les deux concepts, définie comme séparant ce qui est politique (la sphère publique) de ce qui ne l'est pas (la sphère privée) date

de la Révolution française qui en a fait l'un de ses objectifs primordiaux. En effet leur distinction est une condition sine qua non du régime démocratique : plus le régime démocratique se soumet aux exigences des forces religieuses, économiques et financières, plus il aliène sa liberté politique, plus il renonce à son droit de mener à bonne fin ses propres projets.

Aujourd'hui, l'enjeu au cœur des affrontements entre public et privé, est bien la démocratie politique, économique et sociale, y compris le service public.

Si la sphère du privé s'appuie sur le droit à la liberté, il revient aux pouvoirs publics de rechercher la satisfaction de l'intérêt général des populations qui ressortissent à leur compétence territoriale, ceci en tendant vers l'égalité, qui est « le but propre de la démocratie ».

Les intérêts qui guident le public et le privé sont inconciliables entre eux : l'intérêt général sur lequel repose l'action publique n'est pas la somme des intérêts personnels et particuliers sur lesquels s'appuient les activités privées, il les transcende. Cette notion, certains incondtionnels du privé n'hésitent pas à la qualifier de fiction. Un simple exemple concret montre pourtant combien ils se trompent : interdire la surpêche, c'est-à-dire la pêche excessive compromettant le renouvellement des ressources de la mer, est conforme à l'intérêt général des populations actuelles et futures mais est contraire aux intérêts particuliers et immédiats des industriels de la pêche.

[Rappelons que public et privé sont antagonistes et irréductibles. Ils sont donc amenés à faire des compromis : des transactions qui, comme les trêves et les répit, suspendent un

combat toujours susceptible de se raviver. Ces compromis sont de deux types. Selon les rapports de force, ils prennent deux directions opposées : ou bien ils visent à délimiter la frontière entre le public et le privé, ou bien ils tendent à l'effacer en favorisant l'interpénétration des sphères publique et privée.

Les compromis du premier type (délimitation de la frontière entre public et privé) répondent à la volonté de séparer les affaires qui ressortissent au pouvoir politique des affaires qui doivent rester en dehors, de manière à organiser, réguler et garantir, non seulement l'autonomie des institutions privées, mais aussi et surtout la liberté politique du régime démocratique. Un bon exemple en est la loi française de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905.

Les compromis du second type (brouillage de la frontière entre public et privé) répondent à la volonté inverse d'entremêler les affaires publiques et privées, de traiter l'État démocratique comme un simple acteur contractuel du jeu politique et économique sans chercher à préserver son autorité ni son indépendance. Ils conduisent à l'empiétement et à la dilution des pouvoirs, aux contradictions et aux discordes entre l'intérêt général et les intérêts particuliers, au mélange et à la confusion du droit public et du droit privé. Ainsi ouvrent-ils une large voie à l'ingérence du privé dans les affaires de la cité. C'est à cette catégorie de transactions qu'appartiennent les compromis « à la belge », dont le plus célèbre : le Pacte scolaire de 1958.

### **Compromis**

D'une manière générale, ce sont les compromis du second type qui ont prévalu, sous les effets.../...



# PUBLIC ET PRIVÉ : DEUX CONCEPTS CLÉS

.../... convergents des courants néo-corporatistes et communautaristes.

Compromis entre public et privé mais aussi hégémonie de l'un sur l'autre

Qui dit antagonisme entre public et privé dit également domination de l'un sur l'autre.

## L'hégémonie actuelle

L'hégémonie du public, réalisée dans les régimes totalitaires, n'est plus à l'ordre du jour, vu qu'elle est en voie de disparition. Par contre, nous l'avons vu, l'hégémonie du privé, celle d'intérêts économico-financiers puissants et des forces sociopolitiques qui les relayent ou s'en accommodent, est non seulement d'actualité, mais à peu près mondialisée.

## Le rapport des forces

Au plan du rapport des forces, les choses ont beaucoup changé : sous l'action conjuguée d'un libéralisme asocial, d'un socialisme rallié au « marché libre » et d'un centrisme pétri de valeurs traditionalistes, les inégalités se creusent toujours davantage cependant que le conflit public / privé tourne quasi systématiquement à l'avantage des privatisations, franches ou artificieuses, c'est selon... Un exemple notoire de privatisation artificieuse nous est fourni par les Partenariats Public-Privé (PPP) qui, sous couleur de gestion mixte, s'appuient sur des montages financiers où l'autorité publique assume les risques pendant que les investisseurs privés récoltent les profits.

Le capitalisme économique et financier n'a plus peur du communisme ni du socialisme. Son hégémonie est telle que nos gouvernements apparaissent comme les pantins des banques

et des marchés. Voilà bien le piège dans lequel nos gouvernements sont tombés, faute d'avoir pris conscience que mener une vaste et puissante politique de dérégulation et de mondialisation des marchés devait inmanquablement conduire à concentrer les richesses, à paupériser les masses, à provoquer l'instabilité, à délocaliser le pouvoir et à mettre en péril l'ensemble des valeurs démocratiques.

La grille de lecture présentée ici, fondée sur le couple orageux public / privé, donne, de toute évidence, le moyen d'appréhender au mieux la signification des combats politiques, économiques et sociaux qui agitent le monde moderne. Aujourd'hui, l'immixtion systématique des puissances d'argent privé dans les affaires publiques fait coup double : elle détruit la loi de l'intérêt général et porte ouvertement atteinte à la souveraineté des États...

## Conclusion

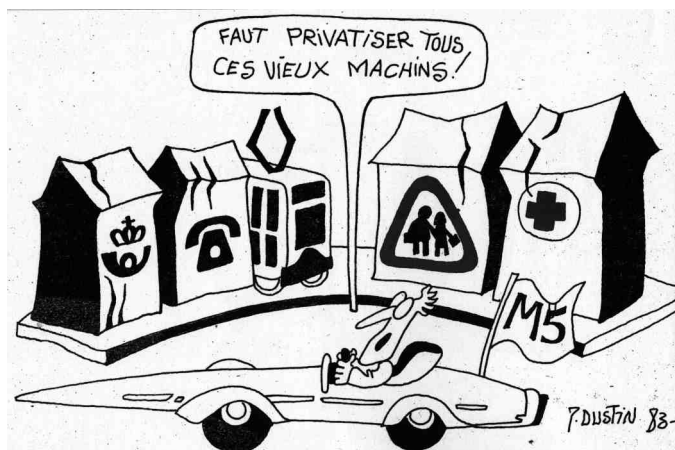
→ Au temps des politiques interventionnistes du type New Deal, le capitalisme, régulé par l'autorité politique, vendait sa marchandise, sans plus. Maintenant qu'il règne en maître sur presque toute la planète, il tourne en dérision les contraintes de la démocra-

tie. Et cette dernière abdique devant lui, elle se laisse à la fois dépecer, exproprier, technocratiser.

→ La période étudiée ici, celle du nouvel ordre libéral, s'étend sur une quarantaine d'années, pas davantage. Ayant réussi à rallier les sociaux-démocrates autour des postulats du libéralisme économique, cet ordre injuste exerce à présent une hégémonie incontestée, qui conduit à faire supporter toujours aux mêmes des sacrifices dont on connaît les riches bénéficiaires.

→ Pour certains, le nouvel ordre libéral marque le début d'une ère nouvelle. Pour d'autres, il a certes gagné une manche, mais tout n'est pas dit : beaucoup de citoyens restent attachés à l'État souverain, pourvu qu'il soit démocratique et social ; ils sont même légion et leur mobilisation inverserait à coup sûr le rapport de force.

→ En tout état de cause, le chemin à suivre s'impose depuis des siècles : il faut se battre. Car, « c'est dans la lutte contre l'iniquité que naît la justice » (Héraclite). Et cette lutte même, pour advenir et réussir, doit faire partie intégrante d'un projet « contre-hégémonique » (C. Mouffe).



Illustrations de Jo Dustin, dessin extrait du catalogue de l'exposition : « Noirs dessins du communisme » : 1983, le gouvernement Martens V entame la privatisation des entreprises et des services publics

# PARADIS FISCAUX ET SÉCURITÉ SOCIALE

**N**e nous le répète-t-on pas à satiété ? L'argent manque, il faut équilibrer le budget, il faut couper dans les dépenses publiques : limiter les allocations de chômage, réduire les dépenses en soins de santé, privatiser une partie des assurances santé, rogner les pensions par tous les bouts...

Ah oui, vraiment ? En fait, de l'argent, il y en a en sommes sidérales et sidérantes.

## En France

ATTAC France l'a encore montré. Nous lisons dans un communiqué récent :

Attac se mobilise pour que nous soient restituées les centaines de milliards d'euros confisqués par l'évasion fiscale, par une fiscalité trop généreuse à l'égard des plus riches, par l'absence de taxe sur les transactions financières...!

Dans le rapport «Rendez l'argent»<sup>1</sup>, publié mardi 28 mars, nous montrons qu'il est possible de récupérer chaque année plus de 200 milliards d'euros d'argent public confisqué. Cet argent pourrait être utilisé pour répondre aux urgences sociales et écologiques, à la réhabilitation des services publics, à la création des dizaines de milliers d'emplois nécessaires à la transition écologique ou encore au respect du droit au logement et à la solidarité internationale.

## Et en Belgique ?

En Belgique, suivant estimations, la fraude fiscale se situe entre 9 à 30 milliards € par an, soit entre 10 et 30% du budget de l'Etat (100 milliards).

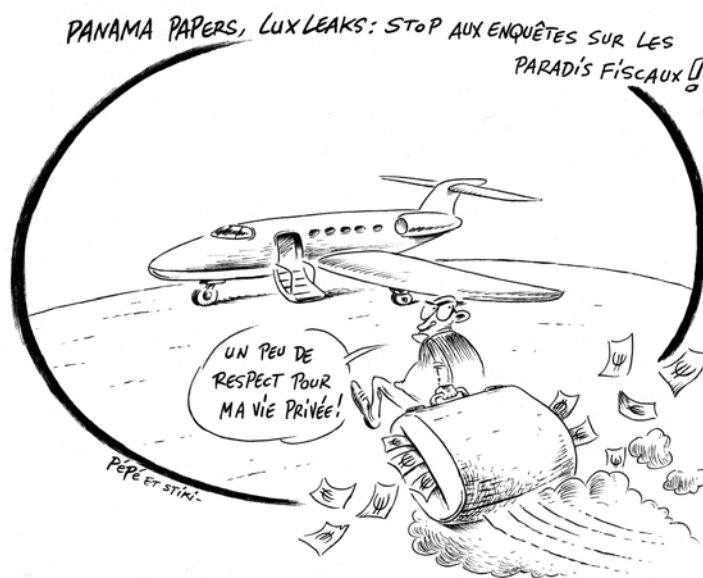
Il serait donc parfaitement possible pour la Sécurité sociale dont le budget est de 75 milliard-

ds de récupérer 2:

- 2 milliards pour combler le déficit annoncé sur le budget 2016 de la Sécurité sociale
- 4,6 milliards de réduction des Subventions de l'Etat (diminution de 13,9 à 9,3 en 2015)
- 6,7 milliards de réduction du Financement alternatif (diminution de 15,8 à 9,1 en 2015)

La Commission parlementaire spéciale «grande fraude fiscale/ Panama papers » mise sur pied suite à la divulgation des Panama papers au début de l'année 2016, s'est transformée en Commission d'enquête, ce qui lui permet d'entendre des témoins à huis clos et, moyennant justification, d'obtenir des informations couvertes par le secret professionnel.

Informons-nous et sensibilisons, mobilisons et participons au «Tax Justice day» qui sera organisé par le RJF (Réseau pour la Justice Fiscale) le 8 juin prochain ! Toute info sur leur site : [www.lesgrossesfortunes.be](http://www.lesgrossesfortunes.be) et article page suivante.



Dessin de Stiki Indesindulmire.net

## Quel trou ?

Savoir que de telles recettes sont à portée de main devrait calmer toute inquiétude quant à ce « trou » de la Sécu. Par ailleurs, si nous nous souvenons du contexte où elle est née, immédiatement après la guerre, nous comprenons que la question est moins celle des ressources disponibles que de volonté politique, celle de soumettre les multinationales et leurs intermédiaires financiers à l'intérêt général. À ce sujet, regardons et partageons le dessin animé *Ceci n'est pas un trou*<sup>2</sup> et l'émission *Regards*<sup>3</sup> qui le développe ).

Soutenons les lanceurs d'alertes comme **Antoine Deltour** qui dans l'affaire Luxleaks a annoncé qu'il allait introduire un recours en cassation contre sa condamnation prononcée le 15 mars dernier.

1. <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/rendez-l-argent>

2. Voir notamment : Rapport de la Cour des comptes transmis à la Chambre des représentants, Bruxelles, août 2016, Cahier 2016 relatif à la sécurité sociale Gestions globales et institutions publiques de sécurité sociale.

3. <http://www.fgtb-wallonne.be/outils/videos/ceci-n-est-pas-trou>

4. [https://www.youtube.com/watch?v=\\_ioYFweCZCk](https://www.youtube.com/watch?v=_ioYFweCZCk)

**A** lors que les scandales liés à la fraude et à l'évasion fiscales se sont multipliés ces dernières années (Offshore Leaks, Swiss Leaks, Lux Leaks, Panama Papers, Bahama Papers), l'impunité fiscale et judiciaire dont jouissent les délinquants fiscaux et leurs intermédiaires est inacceptable.

Que font les autorités pour régler le problème ? Pas grand-chose, pas assez !

La transparence est la première étape indispensable dans la lutte contre l'évasion fiscale.

Quels sont les forces opposées à la transparence ?

Les **firmes multinationales** et les intermédiaires financiers qui profitent au maximum de l'opacité du système et de la concurrence fiscale que se livrent les États.

Quelques exemples :

Apple : taux d'imposition de 0,005 % selon la Commission européenne.

Ikéa : ces dix dernières années, plus d'un milliard d'euros sous-

traits à l'impôt de divers États européens grâce aux échappatoires fiscales qu'offrent les Pays-Bas, le Luxembourg et la Belgique.

Engie (Electrabel) : deux montages fiscaux au Luxembourg lui ont permis de bénéficier de 300 millions d'euros d'avantages fiscaux.

Starbucks est poursuivie par les autorités européennes à cause de ses pratiques d'évasion fiscale.

Zara : Inditex, la maison mère de la marque Zara a économisé au moins 585 millions d'euros d'impôts entre 2011 et 2014, en utilisant des techniques d'évitement de l'impôt sur les sociétés en passant principalement par les Pays-Bas, l'Irlande et la Suisse.

MacDonald : grâce aux stratégies d'optimisation fiscale développées par le géant du fast food, plus d'un milliard de recettes fiscales ont été perdues par les gouvernements européens entre 2009 et 2013.

Ab-Inbev : 0,01 % d'impôts sur

les bénéfices réalisés en Belgique. (Le patrimoine financier des actionnaires principaux est évalué à 35 milliards d'euros, soit la plus grosse fortune du pays).

Pour arriver à la transparence, les mesures suivantes devraient être adoptées :

→ la levée complète du secret bancaire fiscal et la fin du pré-compte mobilier libératoire en Belgique ;

→ la création d'un registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés-écran, trusts et fondations ;

→ la mise en place d'un **reporting public pays par pays** des multinationales : le reporting consiste à fournir un certain nombre d'informations (chiffre d'affaires, profits, impôts payés, nombre d'employés...) sur les activités d'une multinationale dans les pays où elles sont actives.

## Sortir du nucléaire : plan allemand ou « méthode » belge ?

samedi 13 mai 2017, 19 h, Liège

**S** i le nucléaire fait peur, le parc belge donne carrément des sueurs froides : fissures dans le réacteur de Tihange 2, incidents en cascade... Fin 2016, des communes frontalières allemandes (entre autres) saisissent la justice belge pour obtenir l'arrêt de Tihange 2. Dans deux mois, le 25 juin 2017, des dizaines de milliers de personnes formeront une chaîne humaine de 90 km, de Tihange à Aix-la-Chapelle, pour exiger l'arrêt de Tihange 2 et Doel 3 !

L'Allemagne, elle, s'est engagée à sortir du nucléaire dès 2022. Mais elle parie notamment sur ses ressources en énergie fossile, comme le lignite : une roche dont l'extraction à ciel ouvert anéantit d'immenses superficies agricoles et forestières !

À Hambach, entre Aix-la-Chapelle et Cologne, des activistes dénoncent les ravages de cette industrie et veillent sur les derniers hectares d'une forêt dévastée. De quoi faire regretter le nucléaire ?

Tihange... Hambach... deux aberrations...

Avec «Fin du Nucléaire», des militants d'Hambach et Marc Wendelski, photographe.

**Barricade**, rue Pierreuse 21, 4000 Liège.



# L'AGENDA D'ATTAC LIÈGE

[www.local.attac.org/liege](http://www.local.attac.org/liege)



## **Mercredi 10 mai à 19h et 19h30\***

Assemblée Générale statutaire d'Attac-Liège. *Ré-enchantons nos pratiques et programmes* (et subvertissons en chansons !)

## **Samedi 13 mai à 10h**

Cycle de conférences débats, intervention de Pierre Annet, Secrétaire général de la section de Liège de la mutuelle Solidaris  
CC Leonardo (rue de Cockerill 84, Seraing)

## **Samedi 13 mai, 19h.**

Sortir du nucléaire, plan allemand ou méthode belge  
Barricade, rue Pierreuse, Liège

## **Mardi 16 mai à 19h30\***

Conférence d'Eric Rydberg autour de sa dernière parution « *Que faire !* »

## **Jeudi 18 mai à 19h**

Rencontre-débat : « France : élections présidentielles ou déflections populaires », avec Henri Goldman (journaliste et blogueur) et Pierre Verjans (politologue).  
(remplace conférence de Bernard Duterme reportée en octobre)

## **Mardi 23 mai à 19 h\***

Découverte d'un livre par arpentage. Arpentons ensemble un livre un peu ardu.

## **Mercredi 24 mai**

Projection de *Spirit of 45*, de Ken Loach, durant le Festival des Résistance,  
Débat mené par Daniel Richard, CC Dison, rue des écoles

## **Lundi 29 mai à 19h30 \***

Réunion de préparation et évaluation de nos activités

## **Mercredi 31 mai, 19h30\***

*Do you Uber ? We Deliveroo ! Main d'œuvre à la demande* – conférence débat avec ? Maxime Lambrecht, du CRISP (date et intervenant à confirmer)

## **Juin**

### **Mercredi 14 juin, 19h\***

Découverte d'un livre par arpentage. Arpentons ensemble un livre un peu ardu.

### **Jeudi 15 juin,**

Ciné-débat à partir de la projection du film d'Olivier Azam, *La cigale, le corbeau et les poulets*, avec Olivier Starquit, membre du collectif Le Ressort  
Cinéma Le Parc, rue Carpay, 4020 Liège

### **Mercredi 21 juin dès 18h**

Souper estival et projection-débat de *La revanche d'une cycliste* en présence de la réalisatrice, militante et cycliste Maud Bailly,  
Espace Belvaux (rue Belvaux 189, Grivegnée), parc attendant par beau temps.

### **Dimanche 25 juin**

« *Réaction en chaîne* » 90 km de chaîne humaine (Tihange, Liège Maastricht, Aachen)  
<http://www.findunucleaire.be/agenda.htm#chaîne>  
Mobilisation fin du nucléaire

### **du 30 juin au 2 juillet**

Université d'été du CADTM, La Marlagne, près de Namur)

## **Juillet**

### **3 juillet à 19h30**

Réunion de préparation et évaluation de nos activités (Attention, ça se passe à Cointe !)

## **5-8 juillet**

Mobilisation contre le G20 à Hambourg : les 5 et 6, contre-sommet pour la solidarité, le 8 grande manifestation pour une solidarité sans frontière, voir <https://www.g20hamburg.org/fr>

## **Après...**

### **Du 23 au 27 août**

Université d'été des mouvements sociaux, convoquée par le réseau des ATTAC Europe à Toulouse (Université Jean Jaurès)

### **2 et 3 septembre**

*Retrouvailles*, dans le parc de la Boverie (Liège)

### **Lundi 4 septembre, 19h30\***

Réunion de préparation et évaluation de nos activités  
Cycle en quatre temps autour du Pacte d'excellence scolaire.

Cycle en quatre temps autour du Pacte d'excellence scolaire.

#### **Mercredi 6 septembre, 19 h. \***

Explorons nos imaginaires et nos conceptions de l'enseignement. Jeux d'écriture et débat mouvant.

#### **Mercredi 13 septembre, 19h. \***

Lecture collective par arpentage des 350 pages du Pacte d'excellence.

#### **Mercredi 20 septembre, 19h. \***

Présentation et débat à propos du Pacte avec Jules Jasselette et Jacques Cornet

#### **Mardi 26 septembre, 19 h. \***

Phase de restitution créative, rédaction d'un mémorandum ?

### **Samedi 23 septembre**

*Points colère* dans le cadre de Tempo Color  
Place Saint Lambert

### **Lundi 2 octobre, 19h30\***

Réunion de préparation et évaluation de nos activités  
Cycle en quatre temps « *Il est comptant* »

Cycle en quatre temps : *Il est comptant*

#### **Mercredi 4 octobre, 19h. \***

Lire et comprendre des comptes et bilans ? Pourquoi est-ce important pour la démocratie ?

#### **Mercredi 11 octobre, 19 h. \***

Exposé de Vicky Goossens et Gérard Prévinaire

#### **Samedi 21 octobre, 9h. \***

Acquisition collective de « *Initiation à la Lecture des Comptes annuels* »  
Condition : 8 inscrits min. 16 Max et 5,5 heures

#### **Mercredi 25 octobre, 19h. \***

Phase de restitution créative, rédaction d'un vademecum

### **Jeudi 12 octobre, 19h30\***

Ciné-débat : projection du film *Merchants of Doubt* de Robert Kenner (2014), documentaire sur ces « experts » payés par les grandes entreprises ; débat avec Michel Ansay (professeur émérite de la Faculté de médecine vétérinaire ULiège)

\*Centre liégeois du Beau-Mur, rue du Beau-Mur 48, Liège